

Observation 118 du 05/03/2023

Madame la commissaire enquêteur

Quelle folie de vouloir installé dans un paysage déjà saturé,des éoliennes de 220 mètres. L'installation des ces éoliennes ne satisfera que quelques personnes,malheureusement attirées par les gains.Les autres n'auront qu'une solution:subir ou partir !

Une question:Pourquoi des éoliennes de 220 mètres ? Y aurait-il un manque de vent dans ce secteur pour vouloir aller le chercher plus haut ?

Cordialement

**Association de Protection de l'Environnement
Pressignois**

3,La Sablonnière - 37350 - Le Petit Pressigny

info.a pep37@gmail.com

